

8 octobre 2026

## ABSURDISTAN

Nous revoilà donc plongés depuis le 5 octobre dans l'«ancien monde». Celui du retour sur site imposé et de ses mauvais côtés, des bouchons, des transports surchargés, du temps perdu, des frais supplémentaires, du stress et de la course contre la montre. Cette décision brutale reste - *pour l'heure* - une erreur historique et nous plonge dans une situation souvent intolérable et honteuse. Les managers sont ramenés au rang de garde-chiourmes, rôle ingrat et infantilisant pour tout le monde. Et s'ils s'y refusent, c'est au risque de voir la foudre s'abattre sur eux. Tout ceci n'a aucun sens et laisse les salariés entre désarroi, perplexité et colère. La SG va de plus à rebours du reste de l'industrie, où la résistance des salariés a été entendue et les amputations envisagées du télétravail ont été repoussées *sine die*, voire abandonnées – y compris d'ailleurs dans certaines entités du groupe. Dommage qu'à la SG certains se soient empressés de valider le diktat directorial en lui donnant un vernis de dialogue social plutôt que de se soucier de défendre les intérêts des salariés concernés ! C'est dans ce contexte détérioré que la direction va recevoir les syndicats lundi pour renouveler l'accord sur la qualité de vie et les conditions de travail. Le préambule de l'avenant échu (que seule la CGT a refusé de signer) est succulent : *«La SG réaffirme son engagement concernant la qualité de vie et les conditions de travail...Cet accord qui a marqué la volonté commune de la direction et des syndicats signataires d'insuffler une dynamique en faveur de l'amélioration des conditions de travail »* ... Il a été signé le 15 décembre 2025, soit 6 mois après la dénonciation du télétravail à la SG. Dystopie ou Absurdistan ? Chacun appréciera.

## A TABLE !

Dans le cadre du retour sur site dans les services centraux parisiens, la direction a revu son offre de restauration. Nous avons lancé une enquête de satisfaction. Si vous êtes concernés et que vous n'avez pas encore répondu, vous avez jusqu'au 13 octobre. Une réunion est prévue le 16 octobre.



## DISPOSITIFS SENIORS

Dès juillet, nous avons demandé à la direction de respecter son engagement de ne pas revoir les avenants individuels des collègues actuellement dans les dispositifs seniors et impactés par le gel/suspension de la réforme des retraites. La direction a répondu qu'«il ne pouvait pas y avoir de *perte de rémunération*» d'après le directeur des relations sociales et que le processus imposé aux collègues avait été validé par les autres syndicats. Si vous êtes concerné et impacté financièrement, nous vous invitons donc à remonter directement votre situation au directeur des relations sociales (cf modèle ici), en nous mettant en copie, pour que nous puissions vous aider à obtenir gain de cause.

## C.E.T

Ce sont déjà plus de 450 demandes de régulations dans le cadre de la monétisation du CET et/ou du transfert du CET vers le PER qui ont été formalisées et dont nous sommes copie. Dès lors, la direction a 2 possibilités : 1/ attendre que le juge tranche « notre différence d'interprétation » de ce qu'est la rémunération annuelle servant d'assiette de calcul ou 2/ se mettre autour de la table de négociation pour examiner comment résoudre le préjudice subi potentiellement par plus de 6000 salariés rien qu'en 2025. Sans discussions, les réclamations individuelles vont continuer d'affluer et le risque juridique croître.

